

## CAISSE POPULAIRE DESJARDINS CANADIENNE ITALIENNE

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle, en mode hybride, des membres de la Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne, tenue le jeudi 21 avril 2022 à 18 heures 30. La réunion est captée à la salle de réception du Club de golf Métropolitain-Anjou.

Une capsule vidéo d'ouverture est projetée.

### 1. OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Raffaele Di Lillo, président du Conseil d'administration s'adresse aux personnes branchées sur le WEB et aux membres présents en salle en leur souhaitant la bienvenue et les remerciant pour l'intérêt qu'ils portent à leur caisse.

Monsieur Di Lillo déclare la réunion régulièrement constituée et ayant été valablement convoquée, elle est habilitée à procéder. M. Michael Di Grappa agit comme secrétaire d'assemblée, accompagné à l'animation par les administrateurs Mme Carole Gagliardi, M. Serge Branconnier, M. Claude Gobeil et par M. Mariano De Carolis le directeur général. Tous les documents présentés seront déposés aux archives pour références futures. L'ordre du jour, le procès-verbal de l'AGA du 21 avril 2021, le rapport annuel, le rapport financier et la revue annuelle 2021 ont préalablement été déposés sur le microsite de la caisse. En plus des présentations verbales, les personnes en ligne bénéficient d'une présentation PowerPoint pour accompagner la présentation des résultats, et de capsules vidéo couvrant divers sujets.

M. Di Lillo informe que « cette formule d'assemblée en mode hybride, mise sur pied par le département IT chez Desjardins, implique que seuls les membres en salle pourront voter en direct sur certains sujets. Les membres qui sont avec nous par l'entremise du virtuel ne pourront pas voter sur les sujets présentés pendant la diffusion de l'assemblée. Cette contrainte est due au fait qu'il est impossible d'additionner deux modes de votation et d'assurer le respect de la règle « un membre, un vote ». La votation en différé sera toutefois accessible à tous les membres de plein droit au cours des quatre (4) prochains jours. Tous pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes. Vous serez guidés au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée. »

Une capsule vidéo avec un message du président du Mouvement, M. Guy Cormier, est projetée.

M. Di Lillo invite le secrétaire, M. Di Grappa, à présenter les règles de fonctionnement du déroulement de la réunion.

M. Di Lillo demande la proposition pour la nomination des scrutateurs pour cette assemblée. **SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE NOMMER Mme Natalie Amato et M. Giuseppe Tuzzolino à titre de scrutateurs pour cette assemblée.**

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président M. Raffaele Di Lillo invite M. Di Grappa à présenter l'ordre du jour. Il se déclare ensuite prêt à recevoir une proposition pour son acceptation. SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 21 AVRIL 2021

Le président Monsieur Raffaele Di Lillo informe que comme décrété par la Fédération Desjardins et indiqué sur l'Avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé sur le microsite de la caisse pour prélecture. Une demande pour la proposition de l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021 est demandée.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle 2021, tel que rédigé.

## 4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Raffaele Di Lillo présente les membres du Conseil d'administration dont les photos apparaissent sur la présentation à l'écran et il livre ensuite le rapport aux membres, tel qu'il apparaît à l'écran, sur le Web et aux pages 5 et 6 de la Revue annuelle pour l'exercice se terminant le 31-12-2021, déposée préalablement sur le microsite de la caisse. Au nom du Conseil d'administration, M. Di Lillo félicite l'équipe pour les excellents résultats.

## 5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Monsieur Di Lillo invite M. Claude Gobeil, président du Comité d'audit et de déontologie à présenter la Reddition déontologique pour la dernière année.

- 1) Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée.
- 2) Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- 3) La Caisse a octroyé 5 contrats de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

## 6. MESSAGE "DUE PAROLE TRA NOI" (Quelques mots entre nous)

Le Directeur général, Monsieur Mariano De Carolis livre le rapport tel qu'il appert dans la Revue annuelle 2021 à la page 1 et 2 et déposé sur le microsite, rédigé en italien avec l'intention de rejoindre également la majorité des membres dans leur langue. La version intégrale en français se retrouve à la page 3 et 4.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Avant la projection d'une vidéo présentant les faits saillants des résultats financiers de la Caisse, une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins est présentée. Le Directeur général apporte des détails aux résultats présentés.

8. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Le président M. Di Lillo demande à M. Serge Branconnier, président du Comité de Gouvernance, Éthique et Coopération de la caisse de présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement et autres engagements dans le milieu.

Ensuite, une capsule vidéo est projetée pour faire rapport des contributions financières et communautaires apportées à la collectivité par l'entremise des administrateurs, de la Direction, des gestionnaires et des ressources humaines. La présentation du bilan de la nature coopérative démontre la contribution financière de la caisse pour soutenir les projets du milieu.

La capsule vidéo énumère une partie des organismes qui ont reçu des dons durant l'année 2021, et d'autres détails tels qu'inscrits sur la Revue annuelle. M. De Carolis mentionne également l'implication de la caisse au succès de maintes levées de fonds par des organismes à but non lucratif.

La somme remise par le Fonds du Grand Mouvement est affichée à l'écran.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Di Lillo tient à souligner les résultats exceptionnels de la Caisse pour 2021. Il demande aux participants s'il y a des questions sur les sujets présentés. Une période de 15 minutes est disponible afin de permettre aux membres d'envoyer des questions en ligne. M. De Carolis répond aux questions relatives aux gestes posés par la caisse pour supporter les gens du milieu en temps de pandémie, et le soutien des employés envers les membres n'ayant pas d'outils technologique pour effectuer leurs obligations financières, même avec une pénurie de main-d'œuvre. Un membre mentionne la possibilité d'augmenter les dons vu le montant appréciable disponible. Ce point sera porté à la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Plusieurs messages de félicitations sont reçus sur le site pour féliciter la Direction pour les résultats financiers intéressants réalisés pour l'exercice financier au 31 décembre 2021 et pour son implication dans le milieu.

## 10. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

Une capsule vidéo présente la ristourne; l'élément distinctif de notre coopérative.

Le président M. Di Lillo demande ensuite au Directeur général de soumettre aux membres la recommandation que le Conseil d'administration a déterminée à sa réunion du 7 avril 2022 concernant la répartition des excédents pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2021.

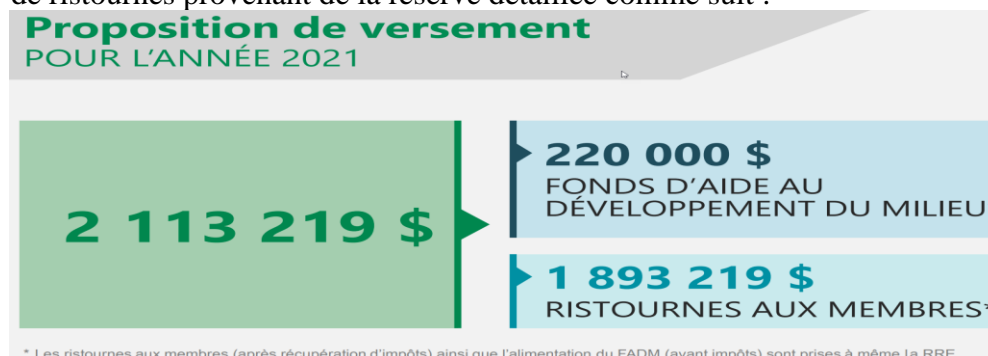
- Adoption de la répartition des excédents annuels avant ristourne aux membres

Adoption - Projet de répartition des excédents annuels (tableau à présenter à l'AGA)		En milliers \$
<b>Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres</b>		<b>16 348 \$</b>
Autres éléments du résultat global		5 702 \$
Virements réglementaires aux réserves plus-values		(14 182 \$)
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice:		
En provenance de la réserve du FADM	38 \$	
En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres (net d'impôt)	<u>1 392 \$</u>	1 430 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales		0 \$
Ajustement net relatif aux ristournes (année précédente)		<u>5 \$</u>
<b>Solde de l'état des variations de l'avoir au 31 décembre 2021</b>		<b>9 303 \$</b>
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(220 \$)	
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles pour l'alimentation du FADM	220 \$	0 \$
Alimentation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		(2 584 \$)
Alimentation à la réserve générale		<u>(6 719 \$)</u>
<b>Solde à répartir</b>		<b>0 \$</b>

Cette recommandation est soumise aux membres pour un vote en différé qui débute le 21 avril 2022 à minuit et se terminera le 25 avril 2022 à 23 :59.

- Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme à verser au Fonds d'aide au développement du milieu.

M. De Carolis présente la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve détaillée comme suit :



Cette recommandation est soumise aux membres pour un vote en différé qui débute le 21 avril 2022 à minuit et se terminera le 25 avril 2022 à 23 :59

## Procès-verbal Assemblée générale (suite)

Par la suite, si approuvée, les taux de ristournes recommandés par le Conseil d'administration seront les suivants :

<b>Adoption des taux de ristournes</b>			
RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		Équivalent en \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes	<b>0,61 \$</b>	<b>0,61 \$</b>	<b>350 k\$</b>
Épargne et placements	<b>0,76 \$</b>	<b>0,76 \$</b>	<b>341 k\$</b>
Fonds	<b>0,76 \$</b>	<b>0,76 \$</b>	<b>36 k\$</b>
Prêts et marges de crédit	<b>0,61 \$</b>	<b>0,61 \$</b>	<b>722 k\$</b>
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$ / 1 000 \$ de prime</b>		<b>200 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets</b>		<b>67 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>		<b>176 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>			<b>1 893 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.    <sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.    <sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Suite à l'approbation par votes en différé, les ristournes seront versées aux folios qualifiés au cours de la semaine du 14 juin 2022.

#### 11. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE ET PÉRIODE D'ÉLECTION

La présidente du Comité de mises en candidatures Madame Carole Gagliardi agira à titre de présidente d'élection. Avant d'initier le processus des élections, Madame Gagliardi annonce le visionnement d'une courte vidéo présentant la démarche du profil collectif.

Mme Gagliardi confirme que les membres du Comité de mise en candidature ont été nommés par le conseil d'administration. Le Comité de mise en candidature a tenu sa réunion le 9 février 2022.

Mme Gagliardi s'adresse aux membres pour leur présenter le rapport du comité.

#### 12. ÉLECTION PAR ACCLAMATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Gagliardi annonce qu'à l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 3 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, par le Règlement intérieur et par le Code de déontologie de Desjardins, et répondent à plusieurs des zones de renforcement notées dans le profil enrichi des administrateurs. Le

## Procès-verbal Assemblée générale (suite)

nombre de candidats correspondant au nombre de postes à combler, la Présidente d'élection déclare réélus par acclamation Mme Anna Cortina, M. Serge Branconnier et M. Massimiliano Bernardo aux postes d'administrateurs pour un terme de 3 ans. Madame Gagliardi félicite les élus.

13. VOTATION - PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

Vu que cette assemblée s'est tenue en mode hybride, M. Di Lillo demande au secrétaire M. Di Grappa de relater aux membres les prochaines étapes;

« Vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La répartition des excédents annuels (ristournes)
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne
- Seuls les membres de plein droit pourront voter.
- La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton « mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas participé ce soir, ils pourront donc voter en toute connaissance de cause.
- Toute la documentation de référence sera également disponible sur le site Internet (ou sur demande auprès de la Caisse) où vous avez déjà accès aux rapports annuel et financier complets de même qu'à la Revue annuelle 2021 qui met en valeur les réalisations de la Caisse.
- Pour voter, rendez-vous sur AccèsD et cliquez sur le bouton « Mon vote ». Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes. Vous pouvez également accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service AccèsD. Vous pouvez le faire en contactant votre caisse. Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.
- Il y aura des messages automatisés pour les membres auxiliaires ou ceux qui ne seraient pas autorisés à voter.

Dès ce soir le 21 avril 2021 à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 25 avril 2022. Je vous rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter. »

14. SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE

M. Di Grappa relate ces renseignements additionnels :

« Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif. »

M. Di Grappa remercie tous les membres et donne la parole au président, M. Di Lillo.

FIN DE LA RENCONTRE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Di Lillo remercie les membres pour leur participation à cette troisième assemblée générale annuelle hybride et pour leur intérêt envers la Caisse. Il en profite également pour remercier le Directeur général, Monsieur Mariano De Carolis et le personnel de la caisse pour le support professionnel accordé aux Dirigeants. Monsieur Di Lillo tient à féliciter les dirigeants élus et à remercier ses collègues pour leur engagement concret au sein de la Caisse et pour le support qu'ils lui ont accordé tout au long de l'année.

Enfin, merci à ceux qui m'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée.

En terminant, M. Di Lillo invite les membres à distance de visualiser une capsule vidéo avec le message de fermeture préparé par Desjardins.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la réunion se termine à 19 h 30. Comme précisé auparavant, la publication (dans 4 jours) des résultats des votes, si positifs, mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle pour l'exercice 2022.

Comme on peut le lire sur le rapport compilé par Desjardins, 404 personnes ont exercé leur droit de vote pendant la période de vote en différé.

---

Raffaele Di Lillo  
Président

---

Michael Di Grappa  
Secrétaire